



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture  
Service de la culture  
**Musées cantonaux**

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur  
Dienststelle für Kultur  
**Kantonsmuseen**



## **Conditions générales de participation**

### **Organisation et objet**

Les Musées cantonaux du Valais organisent tout au long de l'année des concours gratuits sur Internet et sur ses réseaux sociaux (Facebook), sans aucune obligation d'achat.

### **Conditions de participation**

Les concours sont ouverts à toute personne physique. Les participants doivent être domiciliés en Suisse. Les organisateurs se réservent le droit d'exiger un âge minimal pour la participation à certains concours.

Les gagnants seront informés par écrit. La durée des concours et les prix sont définis et communiqués lors de chaque concours.

Les gagnants autorisent les Musées cantonaux à publier leur nom et prénom sur leur site internet et sur les réseaux sociaux. Ils acceptent également que dans le cadre de ces concours ses données personnelles soient collectionnées et traitées par les Musées cantonaux du Valais et utilisées dans le respect de la loi suisse sur la protection des données à des fins de marketing.

Un tirage au sort ou le décompte des votes sera effectué au terme de chaque concours afin de désigner les gagnants des prix. Les gagnants sont informés directement de leur gain. Les prix sont ensuite livrés à l'adresse indiquée. Si le gagnant ne nous a pas transmis son adresse ou ne s'est pas manifesté passé un délai de 30 jours, le gain sera remis en jeu.

La promotion de ce concours n'est pas gérée ou parrainée par Facebook.

Celui ou celle qui participe au concours en accepte les conditions générales.

